

L'Apec et UNIMEV nouent un partenariat pour promouvoir l'emploi des cadres dans l'événementiel

Ce jeudi 16 mai 2024, deux institutions majeures dans leur domaine, UNIMEV (Union Française des Métiers de l'Événement) et l'Apec (Association pour l'Emploi des Cadres) signent leur premier partenariat. Le but : œuvrer à l'attractivité des métiers du secteur événementiel professionnel et accompagner les parcours professionnels des cadres et des jeunes diplômés (à partir de bac +3) du secteur.

Contourner les difficultés de recrutement

La crise économique a fortement impacté le marché du travail mais la reprise, qui lui a succédé en 2022 et 2023, a confirmé les besoins en compétences cadres. Selon les prévisions 2024 de l'Apec, le marché de l'emploi cadre reste porteur avec 300 000 recrutements attendus sur l'année, dans un contexte marqué par les tensions qui restent élevées : 72 % des entreprises prévoyant d'embaucher au moins 1 cadre au 1er trimestre 2024 anticipaient des difficultés à trouver le profil recherché.

Concernant plus spécifiquement le secteur événementiel, l'enquête emploi réalisée par UNIMEV il y a un an montre que, alors que la filière est composée de près de 50% de cadres, 77% des entreprises du secteur jugent les recrutements difficiles.

C'est dans ce contexte que l'Apec et UNIMEV ont souhaité nouer des relations partenariales au niveau national et dans les territoires, en signant ce jeudi un accord qui permettra d'œuvrer en faveur des entreprises de l'événementiel tout en favorisant des recrutements inclusifs, notamment envers les publics spécifiques tels que les jeunes issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville, les cadres en situation de handicap, les seniors et les demandeurs d'emploi de longue durée. Cette démarche contribuera à promouvoir la diversité et l'inclusion dans le secteur de l'événementiel.

Au plus près des TPE-PME

L'Apec et UNIMEV s'engagent à agir ensemble pour favoriser le recrutement des cadres et des jeunes diplômés dans les entreprises adhérentes d'UNIMEV, composées en majorité de TPE-PME, notamment en développant des actions au plus près des territoires et des acteurs afin de :

- Permettre aux entreprises d'avoir la meilleure connaissance possible des conseils proposés par l'Apec en matière de recrutement.
- Faciliter la mise en relation des cadres et des jeunes diplômés (H/F) avec les entreprises adhérentes d'UNIMEV.
- Sensibiliser les cadres et les jeunes diplômés aux opportunités offertes par les TPE-PME du secteur afin de favoriser leur insertion sur le marché de l'emploi et d'acquérir des expériences diversifiées.
- Sensibiliser des publics spécifiques aux possibilités offertes par les métiers de l'événementiel afin de favoriser des recrutements inclusifs (jeunes issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville, personnes en situation de handicap, seniors, demandeurs d'emploi de longue durée).
- Mener des actions en faveur de l'alternance dans les métiers de l'événementiel.

Gilles Gateau, directeur général de l'Apec : « Avec cette convention, l'Apec et UNIMEV unissent leurs forces pour répondre aux besoins spécifiques du secteur de l'événementiel en matière de recrutement de cadres. Alors qu'elles sont confrontées à de grands besoins en recrutements, nous nous engageons, ensemble, à soutenir les entreprises adhérentes d'UNIMEV. Ce sont en majorité des TPE-PME, une typologie d'entreprises que nous connaissons bien puisqu'elles représentent plus de 80 % des organisations que nous accompagnons à l'Apec. Nous aspirons également à sensibiliser les cadres et les jeunes diplômés aux opportunités offertes par les TPE-

PME de l'événementiel, un secteur qui a su faire preuve d'une grande agilité et résilience ces dernières années post covid et qui offre de nombreuses opportunités à travers une palette de métiers diversifiés ».

Philippe Pasquet, co-président d'UNIMEV : « *L'événementiel professionnel a changé de monde. Nos métiers ont évolué et nos besoins, importants, se portent notamment sur des profils aux compétences pointues, dans le marketing, l'ingénierie, la data, la RSE... La signature de ce partenariat avec l'Apec va indéniablement apporter davantage de visibilité à nos métiers et à notre filière afin de mieux flécher les services de l'Apec vers les entreprises du secteur. »*



Signature de la convention de partenariat dans les locaux d'UNIMEV en présence de (photo de gauche, de g. à dr.) : Fabrice Laborde, co-président du LEADS et vice-président UNIMEV, Sophie Verger, Responsable emploi formation UNIMEV, Gilles Gateau, directeur général de l'Apec, Philippe Pasquet, co-président d'UNIMEV, Stéphanie Musega, responsable du Département des relations institutionnelles et partenariales (DRIP) de l'Apec, Nathalie HUGOT, consultante relations institutionnelles et partenariats pour l'Apec, Didier Hocquaux, co-président du LEADS et administrateur UNIMEV.

L'Apec, Association pour l'emploi des cadres, est une organisation paritaire qui se mobilise pour aider les cadres et les jeunes diplômé.es à partir de Bac+3, en particulier les publics les plus fragiles face à l'emploi. En tant qu'opérateur national du Conseil en évolution professionnelle (CEP) pour les cadres, l'Apec permet à ses clients, quelle que soit leur situation, de s'informer, réfléchir, se projeter et agir pour leur projet professionnel. En 2023, parmi les 163 000 cadres et jeunes diplômé.es accompagné.es par l'Apec, 96 000 ont bénéficié du CEP. Dans un contexte de difficultés de recrutements, l'Apec aide les entreprises, notamment les TPE-PME, à trouver les compétences cadres dont elles ont besoin. Son observatoire analyse et anticipe les évolutions et grandes tendances du marché de l'emploi cadre.

L'Association combine une présence territoriale de proximité avec son jobboard : apec.fr (plus de 2 millions d'offres d'emplois cadres publiées en 2023 et 440 000 profils de cadres en recherche d'opportunités). L'Apec et ses 1 100 collaborateurs et collaboratrices, est présente, avec plus d'une soixantaine de centres, en France hexagonale et en Outremer : Martinique, Guadeloupe, Guyane, La Réunion et Mayotte. En savoir plus : corporate.apec.fr

UNIMEV (Union Française des Métiers de l'Événement) est l'unique organisation professionnelle représentative de l'ensemble des acteurs de la rencontre professionnelle : organisateurs de foires, salons, congrès, événements professionnels et d'entreprises, événements sportifs, gestionnaires de sites d'accueil et prestataires de service. L'association, qui fêtera ses 100 ans en 2025, compte plus de 400 adhérents, soit 85% de l'activité du secteur en valeur, qu'elle représente auprès des pouvoirs publics, des organismes professionnels mais aussi de la presse et du grand public. UNIMEV s'engage également dans l'attractivité et la réinvention de ses métiers autour de l'innovation (son média prospectif : www.linnovatoire.fr), de l'amélioration de l'expérience des participants et du développement durable.

Contact presse Apec : Mendrika Lozat - Responsable relations médias - mendrika.lozat@apec.fr - 0674947624

Contacts presse UNIMEV :

Frédéric Pitrou – Délégué Général
Jean Aubinat – Directeur Communication

p. 06 59 17 00 97
p. 06 99 23 90 14

f.pitrou@unimev.fr
j.aubin@unimev.fr